

À propos de la douance

L'adjectif *surdoué*, spécialement à propos d'un enfant, est apparu dans le *Petit Larousse 1977*. Il correspond à l'anglais *gifted*, d'où *giftedness* « aptitude intellectuelle très élevée », que l'autorité linguistique du Québec a recommandé en 1984 de traduire en français par *douance*. L'emploi de ce mot s'est alors développé au Canada, puis en France, et il entre dans le *Petit Larousse 2021* avec la définition : *qualité d'une personne surdouée, spécialement d'un enfant. Les mots douance, doué se relie à la même racine que don, mais par un chemin différent.*

Le don, la dot et la dose

Le mot *don* vient du latin *donum*, lui-même du verbe *dare* « donner, offrir ». Le don est désintéressé et, dans un sens figuré, le *don* manifesté par une personne est une aptitude innée, que lui a donnée en quelque sorte... la nature.

D'autre part, *doué* est le participe de *douer*, dérivant lui-même du verbe *doter*, concernant d'abord la *dot*, ce qui, étonnamment, nous situe dans le domaine matrimonial. En effet en latin *dos*, *dotis* est la *dot*, le plus souvent apportée par la mariée au marié, et parfois par le marié à la famille de la mariée, d'où le verbe *dotare*, en français *doter*, dans le sens d'accorder une dot. Puis le sens de *dos* et celui de *dotare* se sont élargis jusqu'à concerner les qualités d'une personne, d'où en français *doter* « munir de », et au figuré *douer* comme pour l'être humain *doué* de parole, ou une personne *douée* dans un domaine. Toutefois, l'origine matrimoniale se voyait encore lorsque *douer* signifiait au XII^e siècle « accorder un douaire », le douaire étant constitué des biens laissés par le mari à sa veuve, la *douairière*.

À côté des verbes *donner* et *doter*, *douer*, il faut évoquer le verbe *doser*. En effet, la même racine indo-européenne *do-

se manifeste sous trois formes principales : 1. grec *dôron*, latin *donum*, d'où *don*, *donner*... 2. grec *dôs*, latin *dos*, d'où *dot*, *doter*, *douer*... et 3. grec *dosis*, latin médiéval *dosis*, d'où *dose*, *doser*... quand on donne un remède... ou un poison.

Un *don* est bien *dosé* chez une personne *douée*, mais il est, si l'on veut, *surdosé* chez une personne *surdouée*. Tout est une question de dose. Un *don* est un cadeau, s'il est *surdosé* il peut devenir un cadeau empoisonné.

Et dans les langues germaniques ?

Dans ces langues, il se trouve que la racine *do- n'apparaît pas. Son rôle est joué par la racine germanique *geban, à laquelle se rattachent l'anglais *to give* « donner », *gift* « cadeau, don », *gifted* « doué », ainsi que l'allemand *geben* « donner », *Gabe* « cadeau, don », *begabt* « doué », et l'allemand va plus loin avec *Mitgift* « *dot* » et *Gift* « (*dose* de) poison ». Les langues scandinaves ont l'équivalent, par exemple en danois/suédois, *give/ge* « donner », *gave/gåva* « cadeau, don », *begavet/begåvad* « doué », *hemgift* « dot », *gift* « poison », mais elles vont encore plus loin que l'allemand, avec *gift* « marié, mariée ». Ainsi, l'anglais *gift* « cadeau », le danois *gift* « marié » et l'allemand *Gift* « poison » sont en ligne avec les mots *don*, *dot* et *dose*.

Épilogue

Toujours dans le *Petit Larousse 2021*, à *zèbre*, après le sens 1, *l'animal*, et le sens 2 familier et datant du XIX^e siècle, *individu bizarre*, apparaît le sens 3, *personne (enfant spécialement) surdouée*. Ce sens 3, relatif à la douance, est dû à la psychologue française Jeanne Siaud-Facchin, qui évite ainsi des termes plus pesants (*surdoué*, *haut potentiel* ou *précoce*) tout en admettant un rapport avec le « drôle de zèbre » du sens 2, lui-même inspiré par l'animal, original et rétif. X



PIERRE AVENAS (65)